

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 22106VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Cuisine est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. GUILLAUME CARBOU

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. GREGORY HOLTON  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. MICHEL DOUENCE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. ERIC STIBIO

BA 106 BA 106 6 MESS DES OFFICIERS MERIGNAC  
CEDEX  
HOTELLERIE & TOURISME-SECTION HOTELLERIE

**Membre de l'enseignement**

M. JEAN COUGOUREUX  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 23203VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Présidente**

Mme Marthe-Aline JUTAND

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme LAURIANE LALUCE-ARBUES  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jean Garnier - Lycée des métiers du bâtiment MORCENX  
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. Yoann DUVIGNAU

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Cédric LAMOTHE

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

**Membre de l'enseignement**

M. ABDELMJID BEZGAOUI  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jean Garnier - Lycée des métiers du bâtiment MORCENX  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 25214VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Maintenance des véhicules option A - Voitures particulières est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. NICOLAS BEAUDOIN

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE  
CEDEX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. YOAN LOURTEAU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Jean Monnet LIBOURNE  
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. Paul PARANTHOEN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Thierry PAPAYANNI

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

**Membre de l'enseignement**

Mme VERONIQUE RUFFY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Jean Monnet LIBOURNE  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 25411VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Technicien en chaudronnerie industrielle est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Présidente**

Mme Lilly MANETA-PEYRET

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. REMI MOINEAU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Jean Monnet LIBOURNE  
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQ

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. Thomas PITON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQ

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Mickael MARTIN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQ

**Membre de l'enseignement**

Mme REINE IMIZA-DUCOS  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Jean Monnet LIBOURNE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 25510VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. Guillaume PLAISANCE

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. WILLIAM RICHARD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Jean Monnet LIBOURNE  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. Cyril BOUTY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Bruno NORMANDIN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

**Membre de l'enseignement**

Mme CATHERINE FOURNIER  
MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Jean Monnet LIBOURNE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31209VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Poissonnier écailler traiteur est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. Laurent WILLOCX

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. PASCAL MARNET

CFA DISTRICT SUD BASSIN LA TESTE DE BUCH  
POISSONNERIE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. CHRISTIAN BOURDIN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
POISSONNERIE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. ROMUALD ALARCON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
POISSONNERIE

**Membre de l'enseignement**

M. LAURENT FAIVRE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Condorcet - Lycée des métiers de  
l'hôtellerie, du tourisme et des services ARCACHON  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31212VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers de l'accueil est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. Alexandre GUY

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme AURELIE LE GUEVEL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

Mme Dominique FRONTY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Meggan POLIMENI

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**Membre de l'enseignement**

M. FRANCOIS-JEROME LAURENT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31213VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers du commerce et de la vente - Option A : Animation et gestion de l'espace commercial est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. Alexandre GUY

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme AURELIE LE GUEVEL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

Mme Dominique FRONTY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Meggan POLIMENI

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**Membre de l'enseignement**

M. FRANCOIS-JEROME LAURENT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL





Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33003VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Accompagnement soins et services à la personne option A - A domicile est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. OLIVIER PERON

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE  
CEDEX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme MARIE-CHRISTINE PARAYRE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

Mme Sol SALICIO

ADM MAIRIE DE BAZAS BAZAS  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme SANDRINE PARSOIRE

ADM MAIRIE DE BAZAS BAZAS  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**Membre de l'enseignement**

Mme JACQUELINE ARAGONES  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
LETTRES ESPAGNOL


Mme DOMINIQUE BES COLIN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33004VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Accompagnement soins et services à la personne option B - En structure est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. OLIVIER PERON

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE  
CEDEX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme SANDRINE COURBE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

Mme Lisa-Marie DUMAS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Mme Sophie GARCIA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme MAEVA BALUTEAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Mme Maelys BOURG

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**Membre de l'enseignement**

Mme CAMILLE BURGER  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme JULIETTE ROCHET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33101VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Optique lunetterie est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. Guillaume PLAISANCE

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme MARIE SOQUET  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Jacques Brel - Lycée des métiers de  
l'industrie et de l'optique LORMONT CEDEX

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

Mme Audrey ALVAREZ

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
OPTIQUE(LUNETTERIE,PRECISION,COMPOSANTS)

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Anaïs DECOSTER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
OPTIQUE(LUNETTERIE,PRECISION,COMPOSANTS)

**Membre de l'enseignement**

Mme LAURIE CARUSO-CAUBET  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Jacques Brel - Lycée des métiers de  
l'industrie et de l'optique LORMONT CEDEX  
OPTIQUE(LUNETTERIE,PRECISION,COMPOSANTS)

M. GEOFFREY SICAUD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jacques Brel - Lycée des métiers de  
l'industrie et de l'optique LORMONT CEDEX  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33603VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Esthétique cosmétique parfumerie est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. Nicolas FABRE

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE  
CEDEX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme FRANCINE DUPE  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des  
métiers du bien-être, des soins et des services à la  
personne et du commerce BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

Mme Laura BRUNET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Emma PASCAL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**Membre de l'enseignement**

Mme LAETITIA ANDERLUZZI  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des  
métiers du bien-être, des soins et des services à la  
personne et du commerce BORDEAUX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 34305VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Techniques d'interventions sur installations nucléaires est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. Léo MORIN

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. BRUNO DUDOGNON  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel de l'Estuaire BLAYE  
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. CHRISTOPHE FRELAND

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. OLIVIER VIOLET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION

**Membre de l'enseignement**

Mme LAETITIA PAPOUIN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel de l'Estuaire BLAYE  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 34403VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers de la sécurité est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Présidente**

Mme Marie GAUTHIER

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. DAVID ARTONNE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX  
ECO-GEST OPTION SECURITE ET PREVENTION

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. PHILIPPE-ANDRE SERVANT  
Ingénieur d'études de classe normale du ministère de l'enseignement supérieur

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
PREVENTION ET SECURITE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Cyril CARVALHO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PREVENTION ET SECURITE

**Membre de l'enseignement**

Mme CORINNE KHASSOUF  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX  
LETTRES ANGLAIS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 34403VAE1 de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers de la sécurité est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Présidente**

Mme Marie GAUTHIER

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. DAVID ARTONNE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX  
ECO-GEST OPTION SECURITE ET PREVENTION

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. PHILIPPE-ANDRE SERVANT  
Ingénieur d'études de classe normale du ministère de l'enseignement supérieur

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
PREVENTION ET SECURITE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Cyril CARVALHO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PREVENTION ET SECURITE

**Membre de l'enseignement**

Mme FLORENCE DULUC  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL

